

SEANCE DU COMITÉ DU 9 FÉVRIER 2015

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille quinze, le neuf février à quinze heures, les membres du Comité d'Administration du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France se sont réunis au nombre de cent un à la Maison de la Chimie – 28, rue Saint-Dominique à Paris 7^{ème}, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques Guillet, ayant été régulièrement et individuellement convoqués par le Président du Syndicat, le deux février deux mille quinze.

Deux délégués ont donné délégation de vote.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 15 heures.

À l'unanimité, Mme Marie Chavanon, déléguée titulaire de la commune de Fresnes, est désignée comme secrétaire de séance.

Le Comité,

- a approuvé le procès-verbal de la séance du Comité du 15 décembre 2014 ;
- a pris acte :
 - du compte rendu des décisions prises par le Président dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués par délibération n° 14-12 du 29 avril 2014,
 - de la liste des marchés de plus de 15 000 € hors taxes conclus par le Sigeif en 2014 ;
- a approuvé, à l'unanimité, la prise en charge au titre de l'année 2015, des frais d'inscription des élus du Syndicat participant aux congrès, colloques et manifestations diverses organisés par les organismes associatifs auxquels adhère le Syndicat ;
- a approuvé, à l'unanimité, la prise en charge au titre de l'année 2015, des frais d'inscription et de mission des fonctionnaires du Syndicat participant aux congrès, colloques et manifestations diverses organisés par les organismes associatifs auxquels adhère le Sigeif ;
- a approuvé, à l'unanimité, la délibération prévoyant l'inscription au budget 2015 des frais de représentation pour le Président et le Directeur général du Syndicat ;
- a approuvé, à l'unanimité, le budget primitif de l'exercice 2015 ;

.../...

- a approuvé, à l'unanimité, le rapport de contrôle de la concession de distribution publique d'électricité portant, pour la partie technique et pour la partie comptable, sur l'exercice 2013 ;
- a pris acte du rapport des enquêtes de satisfaction auprès des clients du gaz et de l'électricité dans les communes adhérentes du Syndicat pour l'année 2014 ;
- a approuvé, à l'unanimité, les modifications apportées au tableau des effectifs du Syndicat :
 - création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps non complet,
 - à compter du 1^{er} mars 2015, transformation d'emplois :
 - un emploi d'ingénieur en ingénieur principal dans le cadre de l'évolution du service « Énergie » (maîtrise de l'énergie, conseil aux communes, conseil en énergie partagé) qui se développera dès 2015,
 - un emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe en adjoint administratif principal de 1^{ère} classe,
 - un emploi de rédacteur principal de 2^{ème} classe en rédacteur principal de 1^{ère} classe pour permettre l'évolution des tâches du secrétariat technique ;
- a approuvé, à l'unanimité, la convention cadre d'études et de travaux entre le Sigeif et ERDF ;
- a approuvé, à l'unanimité, la convention d'utilisation d'appuis du réseau de distribution publique de l'électricité entre le Sigeif, ERDF et la société M2ocity ;
- a approuvé, à l'unanimité, l'adhésion de la commune de Chennevières-sur-Marne (94) pour les deux compétences gaz et électricité ;
- a été informé de l'état d'avancement du projet de construction de stations d'avitaillement GNV ou BioGNV ;

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée close à 16 heures 45.

Affiché le 9 février 2015,
Le Président du Syndicat,



JEAN-JACQUES GUILLET
Député des Hauts-de-Seine
Maire de Chaville